

Lettre aux Laurisiens

Informations municipales n°3 mars 2015



L'année des changements

Le début de l'année 2015 porte son poids de nouveau dans la gestion de notre commune avec, quasi contemporanément l'intégration dans notre équipe municipale de quatre cadres aux principaux postes de notre mairie. Pour le premier poste communal il fallait pourvoir au DGS (directeur général des services). C'était une nécessité Lauris avec 3 900 habitants étant devenu une petite ville disposant de 49 personnes à l'effectif. Nous l'avions annoncé et lancé la procédure de recrutement sur concours. Cela a été fait, et depuis le 5 février, **Nadine Orlianges** est dans nos murs (voir présentation page 2). Recruté en 2014 notre responsable des services techniques Rémi Migliore ayant décidé de monter son entreprise nous avons engagé **Thierry Denaène** comme responsable des services techniques dès fin mars. A la suite du décès brutal de notre collaborateur à l'urbanisme Gilles Bou nous avons procédé à un recrutement d'un spécialiste du droit de l'urbanisme : **Florian Cauvet** qui a intégré nos services. Il y a eu aussi, à la demande de la CAF (Caisse d'allocations familiales) qui contribue fortement au financement, l'embauche de la coordinatrice enfance-jeunesse : **Amélie Jean-Lisi**. Toujours dans le domaine de la bonne gestion nous avons engagé les études rétrospectives et prospectives des finances



Lauris en....voir p.4

pour gérer au mieux et confortablement à nos engagements électoraux. Le premier résultat portera sur la présentation de la DOB (Délibération d'Orientation Budgétaire) qui sera présentée au prochain conseil municipal incluant une analyse rétrospective et prospective sur le futur financier de la vie communale. Le budget sera voté le 13 avril, terme de rigueur (au sens plein du terme en raison de la diminution des aides de l'Etat aux communes en général et à la nôtre en particulier) ce qui nous conduira à une gestion particulièrement soucieuse d'une rigueur attentive. Il y aura aussi une réponse demandée par les services de l'Etat pour faire en sorte que notre communauté de communes qui compte moins de 13 000 habitants (il en faudrait 20 000) fusionne avec une autre communauté (un choix difficile) auquel nous convions tous les Laurisiens car rien ne peut se faire sans votre concours. Aussi nous vous demandons de faire valoir votre point de vue et entre autres possibilités en participant aux discussions-débats durant le Café-citoyen du 18 avril prochain : **"Lauris demain...un projet de village pour des projets de vie"**. Avec votre aide le printemps sera lumineux ! **Nous comptons sur vous.** Le bureau municipal

VOTEZ le 22 et 29 mars prochains

● La Mairie en bref

Le site de la Mairie www.lauris.fr

- **La réforme des temps scolaires pour les enfants de Lauris : Un succès** (La Provence 7 mars 2015). C'est ce qui résulte d'un article du quotidien dont nous présentons des extraits page 3 (C. Faure).
- **Un important effort pour remettre à "niveau" les voiries et les bâtiments communaux.** Grâce aux efforts considérables des agents municipaux conjugués à ceux des élus et à la mobilisation d'entreprises partenaires un travail considérable a été engagé tout spécialement pour les toitures et le gros entretien des voiries ("points à temps" pour combler les nids de poules) (D. Le Du).
- **L'accueil en mairie des Laurisiens revu et corrigé** -photo ci-dessous- (S. Vanneyre): Les travaux sont en cours mais déjà se dessine les grandes lignes du plan de réorganisation. D'abord un sas plein de clarté avec des ensembles vitrés modernes. Une entrée directe dans l'espace des Laurisiens avec affichages, accès informatiques, accueil communicatif (plus de comptoir !), documentation et le sourire du personnel en plus ! Il reste encore beaucoup à faire pour clore les travaux sur ce bâtiment.
- **La réorganisation des services municipaux.** La phase de réorganisation des services est en cours (voir p. 2) : l'arrivée de la DGS, N. Orlianges, va permettre la mise en œuvre d'une démarche gestionnaire contemporaine. Gestion des ressources humaines, par objectif, formation et qualification des personnels, comptabilité analytique, plan pluri annuel...une série de démarches améliorant encore la qualité des services (P. Sauzée).
- **Le chantier de la digue est terminé.** La plus grande infrastructure de la commune qui vient de s'achever avec ses "épis" contre la Durance. Une promenade exceptionnelle (S. Vanneyre)•

Quelques dates importantes à l'agenda

- **Les 22 et 29 mars 2015 les élections cantonales.** C'est votre devoir citoyen de voter, le département gère des secteurs importants de votre quotidien (santé, social, aides aux personnes en difficultés, routes, collèges...). Suite à sa candidature notre maire, par obligation de réserve, n'a pas signé l'éditorial ni n'a rédigé aucun article dans ce n°.
- **Le 18 avril 2015 de 10h à 12h : Café-Citoyen** sur le thème **"Lauris demain...un projet de village pour des projets de vie"** avec la participation de responsables des communautés de communes voisines et de représentants de la Métropole marseillaise. salle des Arcades (Château) de 10h à 12h.



Une nouvelle entrée à la "maison de tous"
Photo S. Vanneyre

4 cadres pour la mairie

Nous signalions dans la lettre aux Laurisiens précédente l'important travail fait depuis notre entrée en fonction, pour réorganiser "l'entreprise Mairie", qui compte, aujourd'hui, 49 personnes à l'effectif, avec une structure restée inchangée depuis le temps où notre commune comptait un millier d'habitants et une vingtaine de salariés. Il était aujourd'hui essentiel de se doter d'un encadrement indispensable pour gérer plus de 4 millions d'euros et diriger une équipe multi services. Nous présentons donc ici les 4 cadres qui viennent d'intégrer nos effectifs pour constituer l'état major de la commune.



Jean Briussel
(premier adjoint)

● Une DGS en mairie

La Directrice Générale des Services. C'est le poste clé de l'organisation municipale. Il a fait l'objet d'un appel à candidature (obligatoire dans la fonction publique territoriale) pour satisfaire aux conditions de qualification et de statut requises. C'est **Nadine Orlianges** qui a été choisie. Attachée territoriale principale (c'est son grade administratif) elle était en poste dans une commune du "13" de taille semblable à Lauris et dans des fonctions de DGS. Diplômée en droit (spécialité droit des collectivités territoriales) à l'université d'Aix-en-Provence elle a intégré, depuis 1995, la fonction territoriale, conseil général du Vaucluse d'abord, 6 ans dans l'Isère à St Jean de Bournay - 4 500 habitants - comme DGS, ensuite Bergerac - 28 000 hab. - chargée des finances et enfin Mouriès (3700 hab. Bouches du Rhône) où elle vient d'exercer les fonctions de DGS pendant 11 ans. Dans cette dernière commune ses responsabilités correspondaient exactement à celles qui lui sont proposées à Lauris (Gestion administrative et financière, gestion de la dette et de la trésorerie, marchés publics, appels d'offres, pilotage des projets d'investissements - médiathèque, crèche, services techniques municipaux, travaux de voirie, direction et coordination des services municipaux-49 agents-, révision du Plan Local d'Urbanisme, réforme des Rythmes Scolaires, gestion du Contrat Enfance-Jeunesse...). Autant dire que ses fonctions à Lauris sont comme un copié collé de celles qu'elle avait à Mouriès, dans son poste précédent.



N. Orlianges
(DGS)

Lors des entretiens préluant à son engagement les motivations liées à sa demande de changement apparaissent à l'évidence, pour ce cadre expérimenté, liées à l'intérêt pour son travail et au souci du renouvellement du cadre même de son activité. En 10 ans dans un poste, soulignait-elle, "il est loisible de penser que l'on a pu faire le tour des questions à traiter". Le changement est nécessaire. Esprit ouvert, la DGS insistait sur la nécessité d'un travail de proximité avec le personnel municipal. Pour traduire cette intention elle a reporté son bureau en contact avec le secrétariat et volontairement laissé sa porte ouverte pour être mieux à l'écoute et plus disponible pour qui veut l'interpeller. Avec elle les entretiens annuels d'évaluation, personnalisés, avec tous les membres du personnel, cessent d'être une démarche obligatoire (souvent formelle) pour devenir une occasion de recherche de motivation et de projet de formation qualifiante. Souriante et volontaire elle sait, à sa place (les personnels municipaux ont des obligations de réserves dans leurs activités), assurer la nécessaire continuité du service public.

Nadine Orlianges est entrée en fonction le 5 février dernier. **Nous lui souhaitons la bienvenue et réussite dans sa tâche de réorganisation des services de la mairie de Lauris, deuxième entreprise (privée ou publique), du point de vue des effectifs et du budget, sur le territoire de notre commune.**

Trois cadres municipaux pour Lauris

Coordinatrice enfance-jeunesse : Amélie Jean-Lisi était directrice de la maison des jeunes de Lauris avant de monter avec succès le centre jeunesse de Puget qui vient d'être municipalisé. Elle a, dans ce dernier poste, demandé à compter du 1er février, à exercer sa mobilité en revenant à Lauris. Dans cette fonction elle est assumée, budgétairement par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et exerce sa mission pour 80% à destination de Lauris et 10% respectivement pour Puyvert et Puget dans le cadre d'un contrat enfance-jeunesse quadriennal dont l'échéance est en 2016.



Responsable du service urbanisme : Florian Cauvet nous arrive d'Allauch (13) où il était adjoint du directeur du service de l'urbanisme. Il a la difficile tâche de succéder à Gilles Bou dramatiquement disparu à la fin de l'année dernière. Comme notre nouvelle DGS il a suivi un cursus universitaire de droit à Aix-en-Provence et a obtenu un master professionnel en "droit et métiers de l'urbanisme".

Responsable des services techniques : Thierry Denaène technicien principal vient d'intégrer le poste de responsable des services techniques de la commune. Il a débuté sa carrière, en 1995, dans le privé, dans le domaine de la mécanique automobile. Depuis 2002 il a intégré la fonction publique territoriale dans le Nord, puis il est responsable des services techniques d'une petite commune dans la Drôme. Il a été, en dernier, en charge des ateliers municipaux d'Anduze dans le Gard.



Nous aurons l'occasion de présenter complètement ces cadres après leurs prises de fonction et leurs installations dans leurs postes.

● Péri-scolaires : un succès à Lauris !

Depuis la dernière rentrée scolaire les emplois du temps de nos petits (maternelle et élémentaire) ont changé au profit de nouvelles activités dites "d'éveil".

Au total ce sont 114 enfants de maternelle et 216 à l'élémentaire qui sont concernés. Le village de Lauris a mis en places des activités péri-scolaires sous forme d'ateliers multi-activités (AMA) le mardi et le vendredi de 15h à 16h30. Ces ateliers sont facultatifs et pourtant, ce sont 230 enfants en moyenne qui pratiquent une des 30 activités offertes chaque semaine.

Cela mobilise 24 animateurs dont la moitié constitue des intervenants municipaux et les autres des animateurs provenant d'associations ou d'auto entreprises. Parmi les associations du territoire qui se sont mobilisées pour ces activités on compte : Instinctsport, le judo club de Lauris, Couleurs Garance, Au Maquis, les Fées mains (marionnettes), Artsports...

Parmi les activités qui tiennent compte de l'âge des enfants et des saisons on trouve des pratiques physiques et sportives, des activités culturelles ou de connaissance de la nature et des activités transversales qui visent à ancrer plus encore les pratiques dans le cadre local : comme la mise en culture d'une parcelle dans le cas des jardins partagés, ou la liaison avec la bibliothèque municipale pour la rencontre avec des auteurs et illustrateurs pour les jeunes. Les jeux ne sont pas oubliés dans cet inventaire, tout autant source de plaisir de détente, de socialisation et d'éveil, ils contribuent à développer une dynamique.

Ces programmes représentent un vrai succès auprès de la grande majorité des enfants et bien évidemment de leurs parents.

Passion, découverte, éveil, ouverture au monde, nouvelles expériences, réelles explorations : Autant le souligner ces ateliers s'inscrivent dans une pédagogie fondée sur le développement de la curiosité naturelle des enfants. De quoi inviter les plus grands à participer à ces découvertes...

Le pivot de ces activités est Guilaine Astier, animatrice territoriale qui dirige le centre de loisirs et coordonne les AMA



les Fées Mains (Marionnettistes)



● Les élus minoritaires (libres opinions)

Conformément à la loi du 27 février 2002 et à nos engagements nous publions les textes des deux listes minoritaires relevant de leur entière responsabilité.

L'équipe d'opposition "Un Nouvel Élan pour Lauris" est fortement préoccupée. Outre l'accroissement quasi-exponentiel de la masse salariale au sein de la mairie, que nous dénonçons, nous sommes très inquiets du projet « espace d'accueil paysager » dont le financement et l'entretien vont lourdement et durablement grever le budget de notre village.

Nous nous étions indignés devant le délabrement des infrastructures de notre village. La situation n'a pas évolué. Le parc de loisirs en est un exemple criant, sans parler des tags sur les murs, dont un « Nique la police », qui n'ont pas été enlevés depuis l'été dernier. Rappelons aussi l'impérieuse nécessité de rénover et agrandir la cantine dans laquelle s'entassent nos enfants.

Aussi, comment accepter la délibération n° 13, adoptée au CM du 5 février 2015, actant l'acquisition par la commune, pour cet espace paysager, d'une parcelle de 3 065 m² au prix de 265 000 €, et la contractualisation de deux loyers supplémentaires pour deux parcelles adjacentes d'une surface totale de 3 066 m² ?

Notre village a besoin de projets utiles et cohérents. L'actuelle municipalité n'arrive déjà pas à entretenir l'existant, pourquoi engager ces nouvelles dépenses ?

B. Autard, B. Boyer, P. Chevalier, M. Louche, D. Martinez

Pour la liste Pour Lauris Continuons :

Toujours très attachés à Lauris et aux Laurisiens, nous travaillons actuellement sur plusieurs projets de conservation de nos patrimoines et sur des projets d'aide aux associations.

D'ailleurs si vous avez des demandes, pensez à nous solliciter en nous écrivant à la Mairie.

Il est à déplorer que nos voix, ainsi que nos commentaires ne soient toujours pas notés dans les comptes rendus des conseils municipaux, pour autant, nous continuons à défendre notre territoire et vos intérêts. **Gérard Despierre et Jade Escoffier**

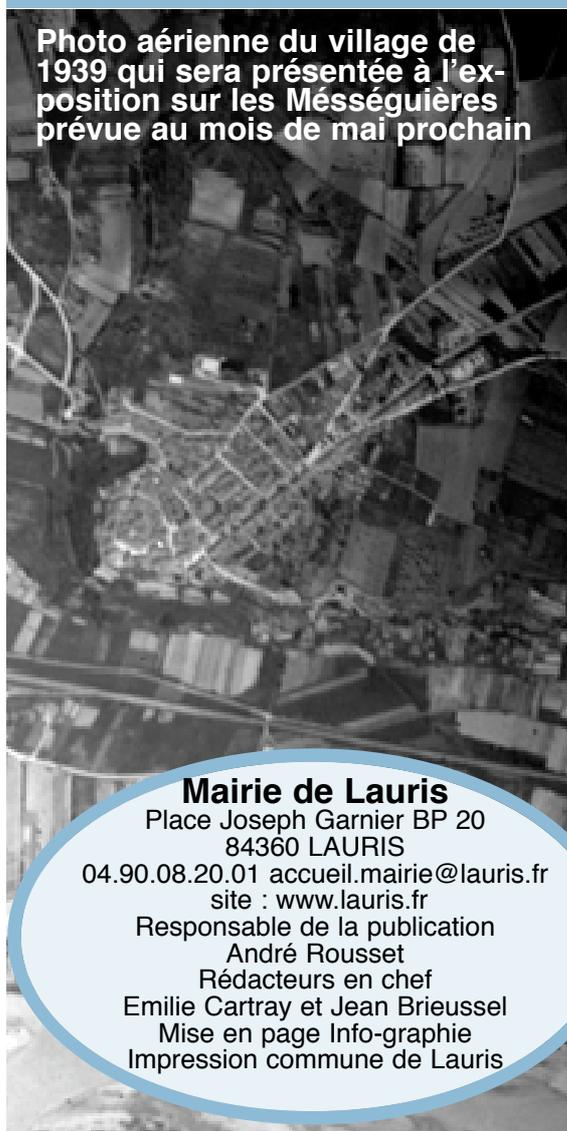
Un nouveau plan de circulation...

Des réunions de travail avec les commissions extra-municipales "urbanisme et cadre de vie" ont abouti à définir les principes d'un nouveau plan de circulation. Le conseil des adjoints l'a adopté à la majorité. Il sera testé pendant 6 mois avant d'être validé (modifié ou non selon les avis recueillis par les usagers des lieux). Ce document est disponible sur le site de la mairie, à grande échelle, et sur le panneau d'affichage de la mairie (en cours d'installation à l'accueil). **Serge Vanneyre** (adjoint au maire)



Légende des rues : rouges (double sens); bleues (sens uniques); vertes (piétonnières); jaunes (parkings). Détails sur www.lauris.fr.

Photo aérienne du village de 1939 qui sera présentée à l'exposition sur les Mésseguières prévue au mois de mai prochain



Sur le site de la mairie : 2 dossiers nouveaux

- **Les déchets verts** : toutes les infos sur l'interdiction du brûlage de ces déchets ! Un projet est en cours en lien avec un agriculteur de Lauris pour valoriser la ressource que constituent les déchets verts pour l'agriculture !
- **Le foncier agricole** : Le 3 février, une réunion a eu lieu à l'initiative du parc naturel, pour Lauris-Puget (site pilote) sur le réseau foncier agricole. Un diagnostic et des recommandations ont été proposés devant une vingtaine de participants. Un dossier compte rendu est disponible sur www.lauris.fr.

Le budget 2015 sera voté le 13 avril prochain

La Délibération d'Orientation Budgétaire (DOB) est arrivée ! elle sera présentée au prochain conseil municipal et servira de référence pour le vote du budget 2015. Il faut souligner que le bilan 2014, retraçant l'exécution du budget voté par la municipalité précédente, a été tenu malgré les difficultés liées : à la mise en place de nouveaux services et des activités périscolaires et à celles dues à la situation économique. D'ores et déjà il est aisé de comprendre que le budget 2015 sera ajusté pour tenir compte de ces nouveaux impératifs. Par ailleurs nous tiendrons le plus grand compte des nécessités liées à l'urgence de travaux d'entretien du patrimoine communal (il pleuvait dans nombre de bâtiments communaux !) tout en préparant l'avenir (aménagement des aires d'accueil et de stationnement du terrain du Bas-Lauris, en cours d'acquisition pour moitié et à bail emphytéotique (très long terme), à titre gracieux, pour la parcelle mise à disposition par l'autre acquéreur.

Mairie de Lauris

Place Joseph Garnier BP 20
84360 LAURIS

04.90.08.20.01 accueil.mairie@lauris.fr
site : www.lauris.fr

Responsable de la publication
André Rousset

Rédacteurs en chef
Emilie Cartray et Jean Brieussel
Mise en page Info-graphie
Impression commune de Lauris

Café citoyen 18 avril 2015

salle des Arcades (Château) de 10h à 12h

sur le thème "**Lauris demain...un projet de village pour des projets de vie**". Avec la participation de représentants des diverses communautés de communes concernées.